

Communiqué de presse

Sujet	Élections fédérales
Pour tout renseignement	Tiana Angelina Moser, présidente de fraction, Tél. +41 76 388 66 81
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne Tel +41 31 311 33 03, E-Mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	8 décembre 2015

Les Vert libéraux reconnaissent à l'UDC le droit de disposer d'un deuxième siège au Conseil fédéral ; M. Gobbi s'est montré le plus convaincant lors des auditions

Les Vert libéraux reconnaissent à l'UDC le droit de disposer d'un deuxième siège au Conseil fédéral. C'est pour cette raison qu'ils ont auditionné les trois candidats désignés par le parti. Il en ressort que les divergences entre les trois candidats UDC et les Vert libéraux sont considérables, ce qui n'est guère surprenant. Du fait de son expérience au sein d'un exécutif et de la bonne impression qu'il a faite lors de son audition auprès du groupe, Norman Gobbi s'est distingué des deux autres candidats. En outre, les Vert libéraux tiennent à ce qu'après de nombreuses années d'absence, la Suisse italienne soit de nouveau représentée au Conseil fédéral. Toutefois, les Vert libéraux estiment que sa carrière politique au sein de la Lega constitue un handicap, raison pour laquelle le groupe parlementaire ne lui accordera pas ses voix à l'unanimité. Cependant, le groupe des Vert libéraux demande à l'UDC d'abolir sa règle interne qu'est la clause d'exclusion et d'apporter ainsi la preuve qu'elle respecte les institutions démocratiques de la Suisse.